

103^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1959

INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES
DE PSYCHIATRIE - GENÈVE
BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE
1225 CHÊNE-BOURG

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC GENÈVE 1960

103^{me} ANNÉE

RAPPORT DE LA

Clinique psychiatrique de Bel-Air

GENÈVE

1959

INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES
DE PSYCHIATRIE - GENÈVE
BIBLIOTHÈQUE MÉDICALE
1225 CHÈNE - BOURG

IMPRIMERIE CENTRALE - 7, RUE DU JEU-DE-L'ARC GENÈVE 1960

RAPPORT
DE
la Clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. *Treina Jean*, Conseiller d'Etat, *président*
Gency François, *vice-président* ¹⁾
Turrettini Robert, *secrétaire* ²⁾
Altmann Gérard ³⁾
Chevalley Freddy ³⁾
Fazan Roger ²⁾
Gallay John ¹⁾
Dr Genêt Gaston ²⁾
Maillard Marius, jusqu'au 4 juillet 1959 ²⁾
Bertholet Raymond, nommé par le Conseil d'Etat le 8 sept. 1959
Dr Oltramare John ²⁾
Penay John ¹⁾

M. *Cornu Charles*, Procureur Général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-directeur

M. le Prof. *de Ajuriaguerra Julian*

Sous-directeur médical

Dr Mutrux Silvain

Sous-directeur administratif

M. Meyer Louis

¹⁾ Nommés par le Grand Conseil (séance du 6 juin 1958).

²⁾ Nommés par le Conseil d'Etat (séance du 17 juin 1958).

³⁾ Elus par le personnel (le 10 janvier 1958).

Chronique de la Clinique psychiatrique

Commission administrative

Monsieur Marius Maillard est décédé le 4 juillet 1959. Il était membre de la Commission administrative depuis 1946. Son activité inlassable jointe à sa grande expérience ont permis notamment au personnel de la Clinique de bénéficier de maintes améliorations statutaires.

C'est Monsieur Raymond Bertholet qui, à sa place, siégera à la Commission administrative.

Du 30 août au 3 septembre 1959 la Commission administrative a effectué un voyage d'étude en Hollande, qui s'est montré riche en enseignements. Ce voyage consacré à la visite des institutions et établissements d'assistance psychiatrique hospitalière et extra-hospitalière nous a permis de nous documenter sur les centres de réadaptation pour handicapés graves de l'Association privée A.G.O. à Amsterdam, les ateliers protégés de Krikeroot et Osterood, le service psychiatrique extra-hospitalier de La Haye, l'hôpital psychiatrique Delta Ziekenhuis à Poortugal près Rotterdam, l'Hôpital psychiatrique de Franeker, l'Institut pour arriérés Willem van den Berg à Noorwijk-am-See, la Maison pour vieillards à Nieu-Fontenburg.

Monsieur le Professeur Julian de Ajuriaguerra a pris ses fonctions de médecin-directeur de la Clinique en date du 1er avril 1959.

M. le Dr Silvain Mutrux et M. Louis Meyer ont été nommés respectivement sous-directeur médical et sous-directeur administratif à partir du 1er avril 1959.

Les entrées volontaires se sont élevées à 112 en 1959.

Trois enfants, avec une moyenne d'âge de 8 ans, ont été hospitalisés aux Grands-Bois, au cours de l'année.

Les malades de 70 ans et plus entrés à la Clinique au cours de l'année représentent le 23% du total des admissions.

Personnel

Mlle Nicole Mutrux a cessé ses fonctions de chef infirmière et a été engagée comme monitrice à la date du 1er octobre 1959.

Mme le Dr Daisy Frossard - de Saugy est entrée comme assistante le 15 octobre 1959, et M. le Dr Jean Rey-Bellet, assistant également, le 1er octobre 1959. M. le Dr Alhadeff, entré le 1er avril 1956 nous a quittés le 31 décembre 1959. M. le Dr Khaled Benmiloud, médecin remplaçant, a fonctionné à ce titre du 1er janvier au 28 juin 1959, puis à nouveau à partir du 20 juillet 1959. Mme le Dr Silvia Amati a été

assistante bénévole du 1er juin au 31 décembre 1959. M. le Dr Claude Cherpillod a été engagé comme médecin remplaçant dès le 16 mai 1959 ; à ce même titre sont entrés en fonction, M. Caplan Rifat, du 1er juillet 1959 au 9 août 1959, et M. Michel Guggisberg, à partir du 17 août 1959. Mme le Dr Anna Da Silva, médecin pharmacienne a commencé son activité le 16 novembre 1959.

Mlle Elisabeth Mc. Near, psychologue, a été en activité à la polyclinique psychiatrique du 1er janvier au 30 septembre 1959. Mlle Monique Muller a été engagée dès le 1er octobre 1959 en qualité de psychologue également.

M. Chaliounghi a fonctionné comme pharmacien du 15 octobre au 31 décembre 1959.

Mlle Edith Hubacher a été autorisée à prendre un congé d'un an pour stage de perfectionnement, en Angleterre ; elle a été remplacée au poste d'assistante sociale par Mlle Dariane Firmenich, dès le 1er octobre 1959. Mlle Liselotte Frauchiger a été engagée en qualité d'assistante sociale à partir du 17 août 1959.

M. Augustin Deshusses, commis, a démissionné en date du 31 mars 1959 ; il a été remplacé, dès le 1er mai 1959, par M. Jean Pernet.

M. Maurice Frauchiger, sous-chef infirmier a pris sa retraite dès le 31 janvier 1959 ; M. Walter Bauer infirmier, dès le 31 août 1959 ; M. Alexandre Guignet, chef mécanicien, et M. Louis Morelli, chauffeur, dès le 31 décembre 1959.

Le don de vêtements et chaussures de l'Hospice Général s'est élevé en 1959, à 5 007,65 F.

Plusieurs travaux importants ont été entrepris au cours de l'année, soit la construction de la Villa du Directeur, celle du nouvel hangar des jardiniers, la transformation de l'étable et de la morgue.

Les malades ont effectué leur sortie annuelle les 13 et 14 août 1959. Au nombre de 105 pour les hommes et 120 pour les femmes, ils ont éprouvé un vif plaisir à participer à cette excursion qui avait pour but le Col des Mosses.

Il faut, une fois de plus, remercier la direction du Cirque Knie ainsi que celle du Casino-Théâtre, qui ont invité nos malades à un spectacle particulièrement apprécié. Exprimons notre gratitude également au Comité des loisirs et aux diverses sociétés d'amateurs dont le dévouement et de remarquables talents de scène procurent de précieux moments de joie à tous.

M. l'Abbé A. M. Chamonin, M. le Pasteur Paul Dunant et M. le Pasteur Bernard Martin ont exercé avec leur sympathie et leur attachement fidèle leur tâche d'aumôniers de la Clinique. Qu'ils en soient chaudement remerciés, eux également.

Policlinique de psychiatrie

	1959	1958
Nombre de consultations		
» total des malades examinés	8 000	6 295
» des cas nouveaux	1 422	1 200
» des malades examinés à la demande de l'Hôpital cantonal	834	704
» des consultations du service social	378	307
	2 210	1 700

Mouvement des malades

	Hommes	Femmes	Total
Malades présents le 1er 1. 1959	243	320	563
» entrés en 1959	275	311	586
» (dont 1ères entrées	182	209	391)
» en soins en 1959	518	631	1 149
» sortis en 1959	229	230	459
» décédés en 1959	46	68	114
» présents le 31. 12. 1959	243	333	576

Sorties des malades

	Hom.	Fem.	Total	%
Malades rentrés dans leur famille	82	120	202	44 %
» en placement familial ou chez des amis	5	10	15	3,3
» sortis sur pied libre	63	38	101	22
» sortis en convalescence ou placés dans des foyers, homes pensions, institutions diverses	15	29	44	9,6
» transférés dans des hôpitaux ou cliniques psychiatriques	37	31	68	14,8
» transférés dans des maisons de buveurs	4	1	5	1,1
» transférés dans des maisons d'éducation, au pénitencier ou à la prison	23	1	24	5,2
Totaux	229	230	459	

Malades entrés en 1959

Forme de la maladie	Hom.	Fem.	Total
Oligophrénies	3	6	9
Psychopathie constitutionnelle. Troubles du caractère et du comportement. Psychopathie sexuelle	71	39	110
Névroses. Troubles réactionnels	27	30	57
Psychoses constitutionnelles : Démence précoce. Hébétéphrénie.	35	99	134
Catatonie	28	40	68
Manie-dépression. Mélancolie			
A reporter	164	214	378

Forme de la maladie

	Hom.	Fem.	Total
Report	164	214	378
Psychoses acquises :			
Paralysie générale. Tabès	2	—	2
Psychoses post-traumatiques	10	2	12
(Tumeur. Sclérose en plaques. Chorée)			
Démences : démence sénile, artériosclérose, cérébrale, démences vasculaire, artériopathique. dégénérative, maladie d'Alzheimer	44	76	120
Epilepsies	11	10	21
Alcoolisme : alcoolisme chronique, Delirium tremens.	44	9	53
Syndr. Korsakoff			
Totaux	275	311	586

Effectif du personnel au 31 décembre 1959

Personnel médical	Personnel administratif
Médecin directeur	Sous-directeur administratif
Sous-directeur médical	Caissier-comptable
Médecins-adjoints	Commis
Médecins-assistants	Dactylo et téléphoniste
Médecin affecté aux recherches scientifiques	Chef mécanicien
Médecins remplaçants	Sous-chef mécanicien
Médecin-dentiste	Chauffeurs-mécaniciens
Secrétaire de direction	Chef de culture
Secrétaires médicales	Jardiniers
Assistants sociales et stagiaire	Chef-lingère repasseuse
Technicienne E.E.G.	Lingères
Pharmacienne et chimiste	Repasseuses
Psychologue	Chef buandier
Monitrice	Buandières
Infirmiers :	Electriciens
Chef et sous-chefs	Taillleurs
Chefs et s.-chefs pavillons	Cordonnier
Infirmiers	Chef menuisier
Infirmiers détachés Laborat.	Menuisiers
Préparateurs laboratoire	Peintre
Elèves-infirmiers	Maçon et manœuvre
Aides de maison hommes	Tapissier
Infirmières :	Journalières repasseuses
Chefs et sous-chefs	
Chefs et s.-chefs pavillons	
Infirmières	
Infirmière détachée laborat.	
Elèves-Infirmières	
Aides de maison, femmes	
Chef de cuisine	
Sous-chef de cuisine	
Cuisiniers, cuisinières	
Nettoyeurs	
Journaliers, cuisine	
Total	Total

247

55

Rapatriements

43 rapatriements ont été effectués en 1959

Malades rapatriés	Hom.	Fem.	Total
Dans le canton de :			
Berne	5	6	11
Fribourg	5	4	9
Vaud	4	3	7
Valais	3	2	5
Tessin	1	1	2
Argovie	1	—	1
Lucerne	1	—	1
Schwyz	1	—	1
Thurgovie	—	1	1
St-Gall	—	1	1
En Italie	21	18	39
En Allemagne	2	—	2
En Espagne	1	—	1
Totaux	24	19	43

Décès en 1959

Forme de la maladie	Cause immédiate de la mort	Hom.	Fem.	Total
Oligophrénie	décès subit	2	—	2
»	bronchopneumonie	—	1	1
Psychopathie const.	embolie pulmonaire	1	—	1
»	bronchopneumonie	1	—	1
Troubles caractère syringomyélie	embolie pulmonaire	—	1	1
Paranoïa	cachexie	1	—	1
Psychose	embolie pulmonaire	—	1	1
Luës neurologique	exitus	1	—	1
Paralysie générale	hyperthermie	1	—	1
Méningo-encéphalite luétique	bronchopneumonie	—	1	1
Encéphalite, séquelles	bronchopneumonie	—	1	1
Chorée	bronchopneumonie, cachexie	1	—	1
Démence présénile et sénile	bronchopneumonie	2	12	14
»	oedème pulmonaire	1	—	1
»	embolie pulmonaire	—	2	2
»	bronchiolite purulente	—	1	1
»	insuffisance cardiaque	1	1	2
A reporter		12	21	33

				Report	12	21	33
Démence présénile et sénile . . .				décompensation cardiaque	—	1	1
» » » . . .				collapsus	1	—	1
» » » . . .				hypothermie	—	1	1
» » » . . .				parotidite gauche	—	1	1
» » » . . .				cachexie	1	1	2
» » » . . .				décès brusque	—	3	3
Démence sénile Alzheimerisée . .				bronchopneumonie	—	2	2
» » » . . .				œdème pulmonaire	—	1	1
» » » . . .				décompensation cardiaque	—	1	1
Maladie d'alzheimer				bronchopneumonie	4	2	6
» »				cachexie	1	—	1
» »				décès brusque	1	—	1
Artér. cérébrale				bronchopneumonie	8	23	31
» »				œdème pulmonaire	2	3	5
» »				bronchite purulente	—	1	1
» »				Tbc. pulmonaire bilatérale	1	—	1
» »				insuffisance cardiaque	2	1	3
» »				ictus, hyperthermie.	3	1	4
» »				cachexie	4	2	6
» »				crise épileptiforme	1	1	2
» »				décès brusque	2	—	2
Epilepsie				crise	1	—	1
»				bronchopneumonie	—	1	1
Alcool. chronique				oedème pulmonaire	1	—	1
» »				bronchopneumonie	—	1	1
» »				insuffisance cardiaque	1	—	1
				Totaux	46	68	114

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

En 1959, la Clinique a reçu pour les séjours des
malades non assistés 484 516,— F
(en 1958, 420 988,65 F)

Pour les malades assistés, les recettes provenant du Service d'assistance médicale (recouvrements non compris) ont été de :

assistés genevois 661 777,50 F
(en 1958 : 665 513,50 F)

assistés confédérés 250 022,— F
(en 1958 : 231 659,90 F)

assistés étrangers 250 942,— F
(en 1958 : 245 599,60 F)

ensemble des malades assistés 1 162 741,50 F
(en 1958 : 1 142 773,— F)

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :
fonctionnaires, infirmiers, infirmières, employés : 108 117 journées
(en 1958 : 104 193 journées)

malades 206 841 »
(en 1958 : 199 438 journées)

La répartition des journées de malade par nationalité est la suivante :

Genevois :	128 507 journées	(en 1958 : 126 978 journées)
Confédérés :	50 219 »	(» » 46 266 »)
Etrangers :	28 115 »	(» » 26 194 »)
	206 841 journées	199 438 journées

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 55 010 journées, soit le 26,60% ; il reste pour les malades assistés 151 831 journées, soit le 73,40%, se répartissant comme suit :

assistés genevois :	102 407 journées	= 49,51% (en 1958 : 51,61%)
assistés confédérés :	28 578 »	= 13,81% (» » : 13,33%)
assistés étrangers :	20 846 »	= 10,08% (» » : 10,24%)

Au 31 décembre 1959, l'effectif des malades était de 547, non compris 4 malades détachés à l'Hôpital cantonal et 22 en congé, soit :

149 malades non assistés :	27,23%	(en 1958 : 24,26%)
262 » assistés genevois :	47,90%	(» » 51,30%)
75 » assistés confédérés :	13,72%	(» » 14,44%)
61 » assistés étrangers :	11,15%	(» » 10 %)
547 » au total.		

La clinique a reçu par journée et par malade une moyenne de :

8,81 F pour les malades non assistés (en 1958 : Fr. 8,51) tabl. XII.
6,46 F pour les malades assistés genevois (en 1958 : Fr. 6,47) tabl. XII.
8,75 F pour les malades assistés confédérés (en 1958 : Fr. 8,70) tabl. XII.
12,— F pour les malades assistés étrangers (en 1958 : Fr. 12,—)

Coût de la journée de maladie :

En 1959, le coût de la journée de maladie se monte à 25,44 F (tabl. V), alors qu'en 1958 il était de 24,80 F.

BILAN (tableau I)

<i>ACTIF</i>	1958	1959
	F	F
<i>I. Actifs d'exploitation</i>		
Immobilisations (tableau II)	445 355,—	399 588,85
Amortissements (tableau II)	270 700,30	241 975,20
Net	174 654,70	157 613,65
Marchandises en stock	542 158,50	530 537,—
Hospitalisés et garants débiteurs (tabl. III)	219 802,80	228 966,55
Débiteurs divers (tabl. III)	29 353,30	32 667,10
Caisse et Chèques postaux	392 790,10	454 400,74
	1 358 759,40	1 404 185,04
<i>II. Actifs des fonds à destination spéciale</i>		
Banques : dépôts divers, titres (tabl. IV)	27 237,50	26 457,—
» » » espèces (tabl. IV)	185 430,86	203 281,22
Caisse cpte courant Dépôts malades	3 422,83	15 637,13
» » » Arbre de Noël	9 341,66	8 434,16
» » » Fonds Travail	—,—	68,22
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	1 483,65	1 642,40
	226 916,50	255 520,13
<i>III. Actifs de placement</i>		
Caisse d'Epargne, Fonds autos	10 281,38	14 223,93
» » » Fds appar. électr. méd.	7 135,74	7 342,86
Impôts anticipés à récupérer (tabl. III)	127,10	167,04
	17 544,22	21 833,83
Total de l'actif	1 603 220,12	1 681 539,—
<i>PASSIF</i>		
	1958	1959
	F	F
<i>I. Fonds propres</i>		
Fonds renouvellement automobiles	10 281,38	14 323,93
» » » impôts anticip. à récup.	75,19	109,17
Fonds app. élect.-méd.	7 135,74	7 342,86
» » » impôts anticipés à récupérer	51,91	57,87
Capital d'exploitation	762 588,17	762 588,17
	780 132,39	784 422,—
<i>II. Fonds à destination spéciale</i>		
Tableau IV	225 432,85	253 877,73
Impôts anticipés à récupérer	1 483,65	1 642,40
	226 916,50	255 520,13
<i>III. Passif exigible à court terme</i>		
Créanciers divers (tabl. III)	473 045,84	638 528,14
Total	1 480 094,73	1 678 470,27
<i>IV. Boni ou déficit budgétaire de l'exercice en cours</i>		
	123 125,39	3 068,73
Total du passif	1 603 220,12	1 681 539,—

TABLEAU DÉTAILLÉ DES IMMOBILISATIONS (tableau II)

	Valeur d'acq. ou de constr. (après annulation) F	Amortiss. (après réintégration) F	Valeur nette F
<i>a) au 31. 12. 1959</i>			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	377 704,30	227 652,90	150 051,40
Exploitation agricole	10 748,55	8 889,30	1 859,25
Automobiles	9 056,—	5 433,—	3 623,—
Total	399 588,85	241 975,20	157 613,65
<i>b) au 31. 12. 1958</i>			
Immeubles	2 080,—	—,—	2 080,—
Mobilier-meubles-machines	423 470,45	259 263,75	164 206,70
Exploitation agricole	10 748,55	7 814,55	2 934,—
Automobiles	9 056,—	3 622,—	5 434,—
Total	445 355,—	270 700,30	174 654,70

Liste des pensionnaires et garants débiteurs, des créanciers et des débiteurs divers
(Tableau III)

	31.12.58	31.12.59
<i>a) Pensionnaires et garants</i>	F	F
Assistance publique médicale pour genevois	107 202,60	104 850,35
» » » confédérés	39 270,60	40 543,90
» » » étrangers	42 349,60	44 220,60
Caisses-maladie	10 862,50	13 103,—
Assurances-accidents privées	—,—	—,—
Assurance accidents Suval	576,—	—,—
Assurance militaire	671,—	1 479,—
Assurance scolaire	—,—	—,—
Pensionnaires divers	18 069,50	23 498,70
Créances en recouvrement au SAM	801,—	1 271,—
Total	219 802,80	228 966,55
<i>b) Débiteurs divers</i>		
Impôts anticipés à récupérer	1 610,75	1 809,44
Allocations de vie chère aux employés et retraités	—,—	—,—
Factures diverses à encaisser	29 208,45	32 325,—
Divers en recouvrements au SAM	144,85	342,10
Total	29 353,30	32 667,10
<i>c) Créanciers divers</i>		
Fournisseurs	473 045,84	596 380,89
Caisse d'allocations familiales	—,—	—,—
» de prévoyance	—,—	—,—
» de compensation (AVS)	—,—	42 147,25
Primes d'assurances à payer	—,—	—,—
Total	473 045,84	638 528,14

Détail des fonds divers à destination spéciale et des dépôts en banque
(Tableau IV)

a) Fonds à destination spéciale	31.12.58 F	31.12.59 F
Legs Quillet	3 969,32	4 029,51
Dépôts des malades	52 903,63	72 119,93
Arbre de Noël	47 460,96	52 710,16
Fonds Travail	71 354,51	74 094,87
Fonds Castan	33 115,34	33 801,05
Dons et Legs	8 496,10	8 704,12
Legs Champrenaud	314,56	324,—
Legs Montandon	1 703,12	1 752,61
Legs Grandthiévant	1 877,66	1 932,23
Legs Dubois-Frank	300,49	309,50
Policlinique psychiatrique	3 937,16	4 099,75
Total	225 432,85	253 877,73
b) Dépôts divers en banques		
1. Titres		
Caisse d'Epargne, Legs Quillet	213,—	169,—
» » Fonds Travail	13 712,50	12 281,—
» » Dons et Legs	142,—	112,—
Banque Lombard-Odier, Legs Castan	13 170,—	12 895,—
Total	27 237,50	26 457,—
2. Espèces :		
Caisse d'Epargne, Legs Quillet	3 756,32	3 860,51
» » Dépôts des malades	49 480,80	56 482,80
» » Arbre de Noël	38 119,30	44 276,—
» » Fonds Travail	57 642,01	60 745,65
» » Legs Castan	19 945,34	20 906,05
» » Dons et Legs	8 354,10	8 592,12
» » Legs Champrenaud	314,56	324,—
» » Legs Montandon	1 703,12	1 752,61
» » Legs Grandthiévant	1 877,66	1 932,23
» » Legs Dubois-Frank	300,49	309,50
» » Policlinique psychiatrique	3 937,16	4 099,75
Total	185 430,86	203 281,22

COMPTE GÉNÉRAL DE PROFITS ET PERTES
(Tableau V)

Nombre de journées d'hospitalisation : 206 841.			
Charges :			
Tableaux	Par jour F	Montants F	
900. Frais de personnel	VI	18,80	3 889 023,70
901. Frais d'alimentation	VII	2,48	512 010,01
902. Frais des services médicaux	VIII	0,01	3 003,73
903. Frais serv. gén. adm. entret. ord.	IX	3,96	818 214,43
916. Amortissement mobilier	XI	0,19	37 770,65
914. Amortissement des automobiles	XI	—,—	1 811,—
Total		25,44	5 261 833,52

Produits :	Tableau	Par jour	Montants
700-708. Taxes d'hospitalisation	XII	7,96	1 647 257,50
960-962. Subventions et allocations ord.	XI	16,87	3 489 399,36
950. Revenus de l'exploit. agricole	X	0,02	5 120,—
		24,85	5 142 776,86
Prélèv. s/ Capital - excéd. subv. 1958		0,60	123 125,39
Total		22,45	5 264 902,25
990. Résultat net : (profit)		0,01	3 068,73

FRAIS DU PERSONNEL (Tableau VI)

Nombre de journées d'hospitalisation : 206 841.		Par jour F	Montants F
300. Salaires de base en espèces		13,31	2 751 083,10
310. Indemnités de subsistance		—,—	1 276,—
320. Allocations de vie chère		1,82	375 464,—
323. Primes d'ancienneté et prestations spéciales		0,06	12 445,90
324. Indemnités pour le service de nuit		0,27	56 622,—
325. Autopsies, rapatriements		—,—	648,—
330. Pensions de retraite		1,77	366 247,60
331. Allocations de vie chère aux retraités		1,01	209 250,75
340. Contributions AVS		0,31	64 180,65
341. Primes assurances accidents		0,39	81 000,—
342. Frais spéciaux pour le personnel		0,01	3 003,50
343. Contributions allocations fam. (CAFAG)		0,31	64 093,25
344. Subside à la caisse-maladie personnel		0,02	4 200,—
350. Honoraires & certificats médicaux payés		—,—	5,—
Total		19,28	3 989 519,75
A déduire :			
390. Indemnités versées par les Cies d'assur.		0,18	37 325,50
391. Honoraires et certif. méd. encaissés		—,—	5,—
392. Salaires imputés à exploitation agricole		0,15	31 885,80
393. Salaires imputés à divers		0,05	11 209,80
394. Divers		0,10	20 069,95
Total		0,48	100 495,05
Net		18,80	3 889 023,70

FRAIS D'ALIMENTATION (Tableau VII)

Nombre de journées d'hospitalisation : 206 841.		Par jour F	Montants F
400. Viande, charcuterie, volaille, poisson		0,55	114 142,36
410. Lait		0,42	87 531,55
420. Fromage, beurre, graisse, œufs		0,42	87 532,98
430. Pain		0,14	29 021,89
440. Farine, pâtes		0,08	16 341,68
450. Fruits, légumes, céréales		0,64	131 617,18
460. Boissons		0,02	4 124,—
470. Café, chicorée, cacao, sucre		0,15	30 761,30
480. Denrées diverses et divers		0,19	38 482,12
Total		2,61	539 555,06

A déduire :

491. Repas payés par le personnel	0,08	15 878,90
498. Divers	0,05	11 666,15
Total	0,13	27 545,05
Net	2,48	512 010,01

FRAIS DES SERVICES MÉDICAUX (Tableau VIII)

Nombre de journées d'hospitalisation: 206 841.

	Par jour F	Montants F
500. Pharmacie, médicaments	0,51	106 256,12
510. » pansements	0,01	2 897,17
520. » instruments et accessoires	0,01	1 065,46
530. Bibliothèque médicale	0,02	4 744,51
540. Soins spéciaux aux malades (dépenses)	0,02	4 602,60
550. Pharmacie, radiologie, analyses, divers	0,02	3 072,98
560. Laboratoires, produits	0,02	4 603,19
561. » instruments et accessoires	0,04	8 347,65
562. » EEG, dépenses	0,08	16 412,75
Total	0,73	152 002,43

A déduire :

590. Traitements, médicaments, analyses, facturés	0,58	120 078,70
591. Radiologie (facturé)	0,01	1 774,—
592. Soins spéciaux aux malades (recettes)	0,03	6 764,—
593. EEG, recettes	0,10	20 382,—
Total	0,72	148 998,70
Net	0,01	3 003,73

**FRAIS DES SERVICES GÉNÉRAUX
FRAIS D'ENTRETIEN ET D'ADMINISTRATION (Tableau IX)**

Nombre de journées d'hospitalisation: 206 841.

Frais des services généraux :

	Par jour F	Montants F
600. Lingerie	0,04	7 463,80
601. Literie	0,10	19 751,88
602. Blanchissage	0,03	6 883,80
603. Nettoyages	0,06	11 675,39
604. Eclairage, force-motrice	0,18	36 498,85
6050. Combustibles	0,57	118 267,80
6051. Gaz	0,01	2 676,25
606. Eau	0,03	6 843,55
607. Vêtements, chaussures	0,09	18 688,20
Total	1,11	228 749,52

Frais d'administration et divers :

6200. Fournitures d'administration	0,02	5 123,45
6201. Bibliothèque des malades	0,02	5 220,—
621. Imprimés	0,02	3 598,75
622. Téléphones	0,06	11 594,20
623. Poste	0,01	2 770,80
624. Assurances diverses	0,09	17 946,85
625. Prestations nature malades travailleurs	0,02	5 087,20
626. Rémunération aux malades travailleurs	0,13	26 380,95
627. Inhumations (dépenses)	—	720,—
628. Frais divers d'administration	0,25	50 287,21
Total	0,62	128 729,41

A déduire :

691. Frais funéraires récupérés	—	707,20
Net	0,62	128 022,21

Frais d'entretien sans la main d'œuvre :

6100. Bâtiments	0,66	134 392,36
6102. Transformation pavillon 4 Hommes	1,23	255 000,—
6110. Bâtiments (crédits extraordinaires)	2,28	471 700,—
612. Installations électriques	0,04	8 493,18
6130. Installations de chauffage	0,12	24 518,75
6140. Mobilier et matériel usuel	0,10	21 421,45
6141. » (crédits extraord.)	—	—
615. Mobilier et matériel médical	0,02	3 855,66
616. Machines	0,01	2 920,75
617. Parcs et préaux	0,12	25 826,10
6180. Autos	0,02	4 000,—
Total	4,60	952 128,25

A déduire :

690. Locations au personnel	0,09	18 985,55
904. Crédits extraordinaires	2,28	471 700,—
Total	2,37	490 685,55
Net	2,23	461 442,70
Total général	3,96	818 214,43

**EXPLOITATION DU DOMAINE AGRICOLE
(Tableau X)**

1. POTAGER

	Montants F
2200. Salaires y compris les charges sociales	28 002,30
2220. Graines et semences, engrais	9 033,50
2230. Frais généraux	2 274,—
2250. Entretien de l'outillage et du matériel	2 402,20
2260. Amortissement du matériel	720,30
2296. Variation de l'inventaire	1 094,10
Total	43 526,40

<i>A déduire :</i>	
2290. Fournitures de légumes, fruits	16 661,10
2291. Fournitures de pommes de terre	708,55
2292. Fournitures de fleurs	31 616,05
2295. Recettes diverses	334,25
Total	49 319,95
Boni	5 793,55
2. VERGER	
2300. Salaires y compris les charges sociales	3 233,50
2330. Frais généraux	1 458,95
2360. Amortissement du matériel	354,45
2396. Variation de l'inventaire	6 645,—
Total	11 691,90
<i>A déduire :</i>	
2390. Fournitures de fruits	10 415,20
Total	10 415,20
Perte	1 276,70
3. VOLIÈRE	
2400. Salaires y compris les charges sociales	150,—
2430. Frais généraux et divers	5 368,65
2496. Variation de l'inventaire	—,—
Total	5 518,65
<i>A déduire :</i>	
2490. Fourniture de volaille	3 277,50
2491. Fourniture d'œufs	1 680,50
2496. Variations de l'effectif du parc	1 222,50
Total	6 180,50
Boni	661,85
4. FERME	
Entretien bâtiments,	14 295,70
<i>A déduire :</i>	
Fermage	14 637,—
Boni	341,30
5. BOIS	
Salaires	500,—
<i>A déduire :</i>	
Fourniture vente de bois	100,—
Perte	400,—
RÉCAPITULATION	
1. Potager, profit	5 793,55
2. Verger, perte	1 276,70
3. Volière, profit	661,85
4. Ferme, profit	341,30
5. Bois	400,—
Boni	5 120,—

DÉTAIL DES AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS

(Tableau XI)

Amortissements	Par jour F	Montants F
Bâtiment non porté au compte de l'Etat	—,—	—,—
Matériel, mobilier et machines clinique	0,18	37 770,65
Automobiles	0,01	1 811,—
Total	0,19	38 581,65
<i>Subventions et allocations</i>		
a) <i>A l'ordinaire :</i>	Par jour F	Montants F
960. Allocation de l'Etat	14,05	2 904 684,61
961. Remboursement alloc. vie chère, personnel	1,81	375 464,—
962. » » » retraités	1,01	209 250,75
Total	16,87	3 489 399,36
b) <i>A l'extraordinaire :</i>	2,28	471 700,—
9630. Transformation des bâtiments	—,—	—,—
9632. Entretien matériel et mobilier usuel	2,28	471 700,—
Total	2,28	471 700,—
Total général	19,15	3 961 099,36

STATISTIQUE DES TAXES D'HOSPITALISATION PAR CATÉGORIE DE DÉBITEURS (Tableau XII)

	Journées	Par jour F	Montants F
700. Assistés genevois	102 407	6,46	661 777,50
701. Assistés confédérés	28 578	8,75	250 022,—
701a. Assistés étrangers	20 846	12,—	250 942,—
702. Caisses-maladie	10 076	9,30	93 767,—
703. Assurances privées	—	—,—	—,—
704. Assurance Suval	—	—,—	—,—
705. Assurance militaire	431	14,02	6 043,—
706. Assurance scolaire	147	8,47	1 245,—
708. Pensionnaires privés	44 356	8,64	383 461,—
700-708. Total	206 841	7,96	1 647 257,50

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

approuvant le compte rendu administratif et financier de la Clinique
psychiatrique de Bel-Air, pour l'exercice 1959

du 1er juillet 1960

Le Conseil d'Etat

vu l'art. 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de
l'assistance publique médicale ;

vu le rapport du 13 mai 1960 de la Société fiduciaire et de gérance
S.A., sur le contrôle des comptes de la clinique psychiatrique de Bel-Air,
pour l'exercice 1959 ;

vu la note du Contrôle financier, du 24 mai 1960 ;

vu la décision de la commission administrative de la Clinique psy-
chiatrique de Bel-Air, du 15 juin 1960, approuvant le compte rendu
administratif et financier de l'exercice 1959,

Arrête :

Le compte rendu administratif et financier de la Clinique psychia-
trique de Bel-Air, pour l'exercice 1959, est approuvé et l'impression
en est autorisée.

Certifié conforme
Le conseiller d'Etat délégué :
C. Duchemin